

**SITES &
-CITÉS**
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

CONGRÈS NATIONAL

CENTRES ANCIENS, enjeux climatiques & écologiques

DAX

**30 JUIN &
1^{er} JUILLET
2022**

Dax

source
d'inspiration

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Petites villes
de demain

Action
Cœur
de Ville

RÉGIONS
DE FRANCE

BANQUE des
TERRITOIRES

LA POSTE
GROUPE

edf

Nouvelle-
Aquitaine

XL
Département
des Landes

Atrium
patrimoine & restauration

LA
VILLE EN
JEU

Terre & Humanisme
l'agroécologie se cultive



SITES & CITÉS
REMARQUABLES
FRANCE

Martin MALVY
Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Il y a 60 ans, la loi Malraux a permis de sauver nombre de cœurs historiques. Nos villes sont confrontées à un nouvel enjeu, celui du réchauffement climatique.

Notre congrès portera sur ces deux thèmes : la célébration des 60 ans de la loi Malraux en 1962 et la création des secteurs sauvegardés. Il s'interrogera sur les dispositifs qui ont suivi et complété la panoplie des instruments mis au service des politiques patrimoniales, dont le label Ville et Pays d'Art et d'Histoire, et sur la situation à laquelle nous sommes parvenus.

Qu'en est-il de l'action publique aujourd'hui ?

Le second sujet concerne les conséquences du réchauffement climatique sur les centres anciens, la ville, l'habitat. Quelles sont d'ores et déjà et quelles seront les décisions à prendre pour préserver nos villes ? Quel est leur potentiel d'innovation, que ce soit dans le traitement urbain ou dans la réhabilitation du bâti ? Comment les faire évoluer vers des espaces durables et désirables dans un environnement dont on sait aujourd'hui qu'il sera bouleversé ?

Pour traiter ces sujets, des scientifiques viendront dire ce qui menace, d'autres nous feront part de leurs suggestions. Deux sujets majeurs et d'actualité.

Je vous souhaite un excellent congrès et des échanges riches autour de ces sujets essentiels pour l'avenir de nos centres anciens et de nos territoires, pour nos concitoyens.



Julien Dubois
Maire de Dax
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

La Ville de Dax vous souhaite la bienvenue.

Elle est particulièrement honorée d'accueillir les 30 juin et 1^{er} juillet prochains le Congrès National de Sites & Cités remarquables de France et d'être partenaire de cet événement. Il bénéficie du soutien de nombreux partenaires institutionnels et publics et s'adresse aux élus, aux professionnels du patrimoine, de l'urbanisme, du tourisme et du développement durable des territoires.

Très engagée dans la sauvegarde et la valorisation de son patrimoine, la Ville de Dax met en œuvre une politique volontariste au service d'un patrimoine architectural qui réunit sur notre territoire des vestiges gallo-romains de première importance, toute une vitrine Art Déco avec l'hôtel Splendid et l'Atrium, sans oublier les nombreux témoignages urbains, principalement des XVII^e et XVIII^e siècles.

Le thème du Congrès National s'attachera cette année à explorer les questions suivantes : « Centres anciens, enjeux climatiques et écologiques ». Autant de problématiques générales qui trouvent aussi une déclinaison locale et que la Ville de Dax s'évertue à prendre en compte au fil de son programme d'action.

Bons travaux à tous les participants à ce Congrès National.

Jeudi 30 juin

8h30 > Accueil des participants

9h30 > Allocution d'ouverture :

les ambitions du Congrès

10h30 : plénière 1 - Atrium

La Loi Malraux : 60 ans et après ? S'organiser pour les défis de demain

Il y a 60 ans, la loi Malraux (1962) créait les secteurs sauvegardés ; il y a près de 40 ans naissait le label Villes et Pays d'art et d'histoire. Les ambitions ont-elles été atteintes ? Quelles conditions réunir pour qu'elles le soient aujourd'hui avec une action publique pour les patrimoines et les centres anciens visible, cohérente et efficace ? Les collectivités locales et l'État doivent-ils redessiner leur cadre de dialogue ? Quelles voies de perfectionnement trouver dans l'organisation et l'action des collectivités pour répondre de manière efficace aux enjeux nouveaux de la valorisation patrimoniale ?

Exposés introductifs :

- Pascal PLANCHET, professeur agrégé de droit public - Université Lumière Lyon 2
- Jacky CRUCHON, expert auprès de Sites & Cités

Avec :

- Isabelle CHAVE, sous-directrice des Monuments Historiques et des Sites Patrimoniaux, direction des Patrimoines, ministère de la Culture
- Yves DAUGE, président d'honneur de Sites & Cités
- Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne, président de la Communauté d'agglomération du Pays-Basque
- Didier HERBILLON, maire de Sedan
- Claire LAPEYRONIE, maire de Pont-Saint-Esprit, conseillère Régionale et présidente de l'EPF Occitanie, vice-présidente de Sites & Cités remarquables pour l'Occitanie
- Martin MALVY, président de Sites & Cités, ancien ministre
- Catherine MORIN-DESAILLY, conseillère régionale de la Région Normandie, sénatrice de la Seine-Maritime (sous réserve)
- Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet, directeur du programme national « Action cœur de ville », Agence nationale de la cohésion des territoires
- Laurent ROTURIER, président de l'Association Nationale des DRAC de France, directeur de la DRAC Ile-de-France
- Véronique TIRANT, responsable quartiers anciens et aménagement à la direction de l'expertise et des politiques publiques, Anah

Plénière animée par Philippe Schmit, Urba Demain

13h

Déjeuner offert par la ville de Dax
Brasserie de l'Atrium



14h30-16h : ateliers thématiques

1 RENATURER LES CENTRES ANCIENS

Face à la demande sociétale croissante liée aux enjeux écologiques et à l'urgence environnementale, il est nécessaire pour les territoires d'anticiper et de s'adapter en mettant en place des outils, des stratégies et des transitions. Les expériences des territoires présentés montrent des moyens pour mieux (ré)intégrer le vivant dans les sites patrimoniaux remarquables. Des projets qui conjuguent urbanisme responsable et bien-être en ville. Renaturer les centres anciens doit permettre de penser la ville comme un système qui offre de nombreux services à ses habitants, ses actifs et ses visiteurs. Comment intervenir en centre ancien et en site patrimonial remarquable ? Comment allier enjeux écologiques, environnementaux et patrimoniaux ? Comment proposer une approche globale ? Comment les documents d'urbanisme patrimonial peuvent-ils prendre en compte ces enjeux ?

Présidence de l'atelier : Pascal MONIER, maire adjoint à la politique du climat, transition écologique et urbanisme, Ville d'Angoulême, président du groupe de travail Nature en ville de Sites & Cités

Intervenants :

- Hélène CRUYPENINCK, maire adjointe à l'environnement et à la Nature en ville, Ville d'Angers (sous réserve)
- Estzer CZOBOR, chargée de mission Paysage et politiques sectorielles au Bureau des paysages et de la publicité, Ministère de la Transition écologique et solidaire
- Sébastien FLORES, chef du service Mobilisation et accompagnement des entreprises et des territoires, Office français de la biodiversité (sous réserve)
- Sébastien GIORGIS, maire adjoint délégué à l'attractivité territoriale et touristique, au patrimoine historique et aux grands événements, Ville d'Avignon
- Sandrine LARRAMENDY, paysagiste conceptrice - urbaniste, Plante et Cité
- Pierre OUALLET, chargé d'études en environnement et aménagement, CEREMA
- Roland PELTEKIAN, architecte-urbaniste de l'État, chef du bureau des Sites patrimoniaux et du Patrimoine Mondial, Direction des Patrimoines, ministère de la Culture (sous réserve)

2 VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » : NOUVEAUX ENJEUX

La valorisation des patrimoines s'est développée au travers du label « Villes et Pays d'art et d'histoire » créé en 1985. Récentement déconcentré au niveau des Directions régionales du ministère de la Culture, le label poursuit son évolution. L'aménagement culturel et patrimonial des territoires devient un enjeu majeur quand la valorisation retrouve sa vocation en faveur de l'économie touristique et rejoint les préoccupations de la revitalisation des villes de toutes tailles.

Comment le label répond-il aujourd'hui à ces nouveaux enjeux ? Quelle lisibilité nationale pour le label suite à sa déconcentration ? Quels nouveaux partenariats ?

Présidence de l'atelier : Sophie CHARLES, maire de Saint Laurent du Maroni, vice-présidente de Sites & Cités pour la Guyane

Intervenants :

- Alix BASTIAN, cheffe de projet Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises
- Benoit DESAINT, responsable territoires et partenariats, Directeur environnement et territoire, EDF Hydro
- Maylis DESCAZEUX, Directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine
- Annette LAIGNEAU, maire-adjointe en charge du patrimoine et de l'urbanisme, Toulouse
- Corinne LANGLOIS, sous directrice à l'architecture, à la qualité de la construction et du cadre de vie, ministère de la Culture
- Didier LECHIEN, maire de Dinan, vice-président de Sites & Cités pour la Bretagne
- Serge MECHIN, président du Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois
- Bernard UTHURRY, maire d'Oloron-Sainte-Marie, président du Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises (sous réserve)

3 PATRIMOINES, EUROPE ET INTERNATIONAL

À l'heure où la France achèvera la présidence du Conseil de l'Union européenne et où la nouvelle génération de fonds européens verra le jour pour la période 2021-2027, Sites & Cités entend questionner le rôle des patrimoines et des centres anciens au sein de l'Europe et des projets européens.

Au-delà du cadre européen, l'atelier permettra d'échanger avec les collectivités et partenaires sur les projets internationaux autour des patrimoines et sur leurs implications directes pour les parties prenantes des projets. Quel rôle le patrimoine joue-t-il dans les échanges internationaux ? Comment valoriser l'expertise internationale des collectivités territoriales ? Quelles ambitions pour la coopération européenne et internationale autour des centres anciens ?

Présidence de l'atelier : Catherine COUTANT, conseillère municipale de Reims en charge du patrimoine, vice-présidente Grand-Est de Sites & Cités remarquables

Intervenants :

- Marie-Pierre BRESSON, maire-adjointe de Lille en charge de la culture, de la coopération décentralisée et du tourisme (sous réserve)
- Jean-Paul GUIHAUME, ambassadeur, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Martha GUTIERREZ, responsable Europe créative-Culture, Relais Culture Europe
- Zoé LORIOUX-CHEVALIER, conseillère municipale de Poitiers en charge de la coopération européenne et internationale (sous réserve)
- Daniel PANOV, maire de Veliko Tarnovo, président de l'Association des villes historiques de Bulgarie
- Céline PAPIN, maire-adjointe de Bordeaux en charge des coopérations territoriales, européennes et internationales (sous réserve)

4 CENTRES ANCIENS ET REVITALISATION

Avec les programmes « Action Cœur de ville » en 2018 et « Petites villes de demain » en 2021, la revitalisation urbaine a acquis une grande visibilité. Les Sites Patrimoniaux Remarquables en ont été les expériences pionnières et le rapport sur les nouveaux espaces protégés commandé par le gouvernement à Yves Dauge a confirmé cet engagement précurseur des villes. Le centre ancien est la clef de voûte de la revitalisation et de la relance. L'urbanisme patrimonial optimise la restauration de l'habitat et le retour du commerce pour une réhabilitation complète des immeubles ; il combat l'étalement urbain en favorisant l'accessibilité directe aux services et une mobilité apaisée. La reconquête des quais et des berges des rivières et canaux complètent cet arsenal d'interventions qui font des centres anciens les moteurs de la revitalisation.

Présidence de l'atelier : Bruno Marty, maire de La Réole, président Groupe de travail Patrimoine et Revitalisation de Sites & Cités

Intervenants :

- Alexis ARRAS, maire-adjoint à l'urbanisme, habitat et travaux, Ville de Dax
- Marie-Josée DUCHESNE, responsable de l'Action Territoriale Poste Immobilier
- Sophie LAFENETRE, directrice du programme Établissement Public Foncier d'Occitanie
- Emmanuelle LE BRIS, cheffe de projet programme Petites villes de demain à l'ANCT
- Laurent PABIOT, maire de Sancerre
- Christian RAPHA, maire de Saint-Pierre de la Martinique, Vice-Président de Sites & Cités pour la Martinique
- Région Occitanie (sous réserve)

Partenaires

Découvrez nos partenaires présents à l'Atrium lors du congrès :



Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Depuis 2007, la Caisse des Dépôts et Consignations accompagne Sites & Cités sur les quartiers anciens et la performance énergétique du bâti ancien.



16h30 - 17h30 > 1h/3 expériences et points info juridiques

SALLE 1

2 Points info juridiques (30 mn chacun)

- **Leviers financiers et fiscalité en centre ancien**
Maître Richard MOYAERT, avocat au Barreau de Bordeaux
- **Réglementation thermique sur les espaces protégés**
Nathalie TCHANG, directrice de Tribu Energie

SALLE 2

1h/3 expériences

Parlons interprétation des patrimoines

1. Le Centre d'interprétation et de l'architecture de Sedan
Didier HERBILLON, maire de Sedan
2. La saison «Hortus», une valorisation des jardins historiques d'Alsace, un partenariat entre un territoire Pays d'art et d'histoire et un Centre Culturel de Rencontre
Cécile ROTH-MODANESE, responsable du Pôle culturel et touristique de la Neuenbourg et du service PAH - Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
3. Centres d'interprétation du patrimoine et de l'architecture en Pays Basque : Bayonne et Saint-Jean-de-Luz-Ciboure
Sophie CASTEL, maire adjointe en charge du patrimoine culturel et urbain, ville de Bayonne, Vice-Présidente de Sites & Cités pour la Nouvelle-Aquitaine
Amandine GUINET, cheffe de projet du PAH Saint-Jean de Luz-Ciboure

SALLE 3

1h/3 expériences

Parlons revitalisation

1. Les Jardins Solidaires « qui font du bien » : partenariat entre Terre & Humanisme et Habitat & Humanisme
Arnaud VENS, animateur jardinier et formateur en agroécologie chez Terre & Humanisme, Montpellier et Terre et Humanisme
2. Saint-Sever : Le projet des Jacobins : un parcours de revitalisation avec les patrimoines
Jean-Marc FABIÉ, maire adjoint chargé du patrimoine et de la culture, Ville de Saint-Sever
3. Mise en valeur de l'histoire des découvertes autour de l'électricité et du patrimoine industriel d'EDF grâce à la réalité virtuelle
Sophie CALVARIN, chef de projet Valorisation du Patrimoine industriel, EDF Paris, Ile-de-France

19h

Signatures et cocktail dinatoire aux Arènes



La Poste

La Poste, opérateur de services de proximité, a notamment pour mission de contribuer à l'aménagement équilibré du territoire. À ce titre, elle considère que la densité et l'étendue de son réseau sont susceptibles de contribuer à la structuration de l'espace et au développement local. Dans un contexte économique d'érosion de ses métiers historiques et dans une logique de réponse aux besoins des populations, elle souhaite développer les partenariats locaux visant à mutualiser l'accès aux services publics et au public en adaptant sa présence aux réalités de chaque territoire.

Elle travaille pour cela en cohérence avec les projets des collectivités tant au plan de l'aménagement que de l'aspect patrimonial sur la gestion par exemple de ses actifs immobiliers. Elle explore également de nouveaux relais de développement à travers les prestations de services rendues à domicile par le facteur. En cela, LA POSTE constitue l'un des opérateurs privilégiés du service aux populations et de la revitalisation des centres-bourgs (création de tiers-lieux, logistique des commerces de centre-ville...).



EDF

EDF est un acteur essentiel de la vitalité économique et sociale des territoires et du développement de l'attractivité des régions. Depuis 2013, EDF développe, aux côtés de Sites et Cités Remarquables, des actions de valorisation autour des patrimoines industriels, des paysages, des espaces d'interprétation et d'information.

La programmation scientifique, culturelle et artistique d'EDF s'incarne en une promesse : « EDF Odysséec ». EDF affiche ainsi sa volonté de faire découvrir un patrimoine industriel d'exception, en suscitant curiosité, voire émotion. Avec EDF Odysséec, il s'agit de perpétuer une tradition d'accueil et d'ouverture des sites industriels pour partager la fabuleuse aventure de l'électricité d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Vendredi 1^{er} juillet

8h30 > Accueil des participants dans chaque lieu

8h30- 10h15 : ateliers thématiques

5 TOURISME ET PATRIMOINES

Un touriste sur 2 choisit de visiter la France en raison de sa culture et de son patrimoine. Si pendant longtemps les chiffres de fréquentation se sont attachés à la fréquentation internationale, la crise de la Covid a rebattu les cartes pour s'intéresser mieux au tourisme de proximité. Pour nombre de villes et territoires, les patrimoines constituent un atout majeur pour développer l'attractivité, renforcer l'économie et maintenir l'emploi au niveau local.

Comment travailler en réseau et en transversalité au niveau d'un territoire, d'une région et au niveau national ? Comment développer un tourisme durable ? Comment maintenir l'équilibre entre fréquentation touristique et qualité de vie pour les habitants ? Quelles pratiques et quelles nouvelles offres ? Quels accompagnements pour les collectivités ?

Présidence de l'atelier : Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Intervenants :

- Philippe BELAVAL, président du Centre des Monuments Nationaux
- Éric DELAYE, maire de Laon
- Sandrine FANGET, Directrice adjointe économie, enseignement supérieur, tourisme, recherche et innovation pour la Région Normandie
- Aurélie LOUBES, directrice générale du Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine
- Jean-Pierre MAS, président des Entreprises du Voyage
- Atout France (sous réserve)

6 TIERS LIEUX, FABRIQUES, DES LIENS NOUVEAUX POUR AGIR EN CENTRE ANCIEN

Les tiers-lieux sont désormais des structures reconnues dans le paysage de l'économie, souvent liés à l'économie sociale et solidaire. Ils privilégient un fonctionnement en écosystème local et contribuent à repenser les liens dans le monde du travail. Souvent implantés dans d'anciens bâtiments, ils permettent de réenchanter les patrimoines et de redynamiser le cœur des Villes. À un moment où le télétravail se développe, comment les Tiers-lieux peuvent-ils participer aux enjeux de la revitalisation des territoires et des centres anciens ?

Présidence de l'atelier : Djoudet MERABET, maire d'Elbeuf, vice-président Sites & Cités pour la région Normandie

Intervenants :

- Sylvain BAUDET, expert Développement Local - Territoires Conseils, Direction du Réseau – Département Appui aux Territoires
- Stéphanie BOIN, chargée de projet architecture, paysage et politique publique, Le Havre Seine Métropole
- Maire-Laure CUVELIER, secrétaire générale de France tiers-lieux, Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine
- Alain DARBON, maire de Saint-Léonard de Noblat, Conseiller régional en Nouvelle-Aquitaine
- Muriel GARCIA, directrice projets, organisation et qualité, Direction Régionale Nouvelle Aquitaine, Groupe La Poste
- Gaëlle LEVEQUE, maire de Lodève



La ville en jeu

La ville en jeux recense des jeux pédagogiques sur les thèmes du patrimoine, de l'architecture et de l'aménagement urbain. Le catalogue en ligne permet de découvrir tous ces jeux, de se les procurer, parfois de les télécharger. La ville en jeux c'est aussi des ressources pour animer ces jeux et les adapter à son territoire.

Découvrez sur le stand l'exposition-atelier *La ville en jeux* proposée en location qui permet à tout un chacun, petits et grands, de se familiariser avec des concepts urbains et patrimoniaux tout en s'amusant.

Une action portée par la Compagnie des rêves urbains, partenaire de la démarche EcoQuartiers, initiée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Caisse des dépôts (Mécénat).



Terre & Humanisme

Terre & Humanisme mène ses actions selon 4 axes :

- Sensibiliser - Partager : prise de conscience des citoyens, informer l'opinion publique, guider les bénévoles et les différents publics, animer des conférences. En 2019, Terre et Humanisme a sensibilisé 80 000 personnes à l'agroécologie dans le monde.
- Former - Transmettre : formation professionnelle et tout public, transmission des savoir-faire par la démonstration et une pédagogie participative
- Accompagner - Soutenir : soutenir et coordonner des projets de solidarité ayant des effets de levier vers le changement d'échelle (volet agricole des projets de territoire intégré, projets circuits-courts...)
- Conseiller-accompagner : proposer dans le cadre du pôle Expertise une offre de conseil et de formation sur mesure à destination de porteurs de projets ou de collectivités engagés dans une démarche agroécologique ou permaculturelle.

7 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE CENTRE ANCIEN

Face à l'urgence climatique, la transition énergétique doit devenir l'une des priorités des territoires pour réduire la facture énergétique. Actuellement, le secteur du bâtiment constitue l'un des premiers postes de dépense énergétique. La restauration responsable du bâti dans les centres anciens est l'une des clés pour lutter contre les dérèglements climatiques. Une restauration dite responsable permet d'améliorer la performance énergétique et environnementale tout en respectant les qualités techniques et patrimoniales de l'immeuble. Venez découvrir le témoignage de professionnels et collectivités inspirantes, engagées dans la transition énergétique des centres anciens.

Présidence de l'atelier : Jean-Benoit CERINO, vice-président de Grand Chambéry et conseiller municipal délégué au patrimoine, à la revitalisation du centre-ville

Intervenants :

- Philippe LAMY, chargé référent patrimoine urbain, Ville de Lyon
- Patrick LE GALL, chargé d'efficacité énergétique des bâtiments, Banque des Territoires
- André MELLINGER, maire de Figeac
- Magali PASCAL, co-présidente de la SCOP Ecozimut
- Cveta KIROVA, chargée de mission Qualité technique de la réhabilitation et Ingénierie opérationnelle, Anah
- Marie GRACIA, directrice du collectif Effinergie
- Julien BORDERON, chef du groupe Bâtiment Construction Immobilier, CEREMA Est (sous réserve)

10h45 : plénière 2 - Atrium

Enjeux climatiques et environnement : Les solutions pour et par les quartiers anciens.

Défis climatiques et écologiques : les solutions pour et par les quartiers anciens

L'urgence climatique invite à un regard nouveau sur les centres anciens qui peuvent apporter leur contribution à la lutte contre les transformations environnementales. Leurs besoins et leurs atouts sont à revisiter à l'aune de ces nouvelles exigences et ambitions.

Que représentent les centres anciens pour leurs territoires contraints à la sobriété foncière ? Du territoire au quartier et du quartier à l'immeuble, quels sont les atouts offerts par les centres anciens ?

Quel est leur potentiel d'innovation que ce soit dans le traitement urbain ou dans la réhabilitation de leur bâti pour devenir des espaces désirables, espaces de solutions ?

Exposé introductif : Virginie SCHWARZ, présidente-directrice générale de Météo-France

Avec :

- Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême
- Dimitri BOUTLEUX, maire-adjoint en charge de la création et des expressions culturelles, Bordeaux
- Nicolas DUFETEL, maire-adjoint culture et patrimoine, Ville d'Angers



- Sébastien GIORGIS, maire-adjoint délégué à l'attractivité territoriale et touristique, au patrimoine historique et aux grands événements, Ville d'Avignon
- François-Xavier LEURET, directeur chez Soliha Nouvelle Aquitaine, Professeur associé de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de Bordeaux
- Sophie METADIER, députée d'Indre et Loire, Conseillère municipale de Beaulieu-lès Loches, vice-présidente de Sites & Cités pour la région Centre Val de Loire
- Jean-Christophe CHADANSON, urbaniste - directeur de l'équipe projet urbain de l'Agence d'urbanisme A'URBA, Bordeaux
- Hélène PESKINE, secrétaire générale du PUCA Elodie HEBERLE, responsable d'études « énergie et environnement » Groupe Bâtiment - Construction - Immobilier CEREMA/CREBA
- Maïté KUCHLY, architecte des Bâtiments de France des Landes

Plénière animée par Philippe Schmit, Urba Demain

Conclusions du Congrès et clôture

Par Emmanuel ETIENNE, adjoint au directeur général des patrimoines et de l'architecture au Ministère de la Culture et par Martin MALVY, président de Sites & Cités

13h

Déjeuner offert par la ville de Dax Brasserie de l'Atrium

14h30 : visites

1. **Visite du jardin remarquable du Parc de Sarrat** et de la **maison de l'architecte René GUICHEMERRE**, inscrits Monument historique
2. **Revitalisation et dynamique commerciale du centre historique** - visite des Nouvelles Halles restructurées, du plateau commercial et du bâtiment patrimonial des Galeries Lafayette
3. **Visite du paysage urbain à travers les siècles et les visages des architectures de Dax** - découverte de l'exposition DAX L'ODYSEE - 2035 ans d'histoire urbaine et circuit des monuments



**Programme
pour les
accompagnants**
À VENIR
...



/ Hébergement

La liste des hôtels partenaires et les réservations sont disponibles sur le logiciel d'inscription.

/ Accès

En train

TGV Atlantique : ligne directe Dax / Paris, en 3h30

Des navettes entre la gare et le lieu du congrès seront mises à disposition pour les arrivées et les départs.

En avion

Dax est à proximité de 3 aéroports :

- Aéroport de Biarritz-Pays Basque (65 km)
T. 05 59 43 83 83 - biarritz.aeroport.fr
- Aéroport de Pau-Pyrénées (85 km)
T. 05 59 33 33 00 - pau.aeroport.fr
- Aéroport Bordeaux-Mérignac (150 km)
T. 05 56 34 50 50 - bordeaux.aeroport.fr

En voiture

Dax est accessible par les autoroutes A63 et A64.

/ Tarifs

Le tarif comprend : l'accès aux conférences, aux ateliers, aux visites et aux 2 déjeuners.

- Pour les villes et territoires adhérents : 100 € la première personne, gratuit pour les suivantes.
- Pour les villes et territoires non adhérents, les entreprises et les particuliers : 150 € la première personne, puis 50 € pour les autres personnes de la même structure.
- Pour les intervenants, partenaires, presse, étudiants : gratuit.

Cocktail dinatoire du jeudi 30 juin : 15 €/personne, sur réservation, dans la limite des places disponibles.

/ Les lieux du congrès

Plénières, déjeuners
et accueil du congrès

Salle de l'Atrium
Cours Maréchal Foch

Cocktail dinatoire

Les Arènes
2 Boulevard Paul Lasaosa

Lieux des ateliers

Le Splendid
2 Cours de Verdun

Mairie de Dax
Salle René Dassé
Rue Saint-Pierre

Institut du Thermalisme
8 Rue Sainte-Ursule



**Sites et Cités remarquables
de France**
Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr



Informations : Elodie Gray
chargée de mission communication
et événementiel
e.gray@sites-cites.fr
Tél. : 09 72 66 24 59

